

**FICHE : Gardiens de fourrière**

**I.- Fonctionnalités**

Le SI Fourrières comprend un tableau de bord permettant aux gardiens de fourrières d'enregistrer les informations liées à la procédure (mentionnées sur la fiche décrivant l'état du véhicule) avec des aides à la saisie et de suivre la procédure. Il permet d'alléger les tâches telles que :

- ✚ le classement automatisé des véhicules ;
- ✚ la centralisation possible de la notification de mise en fourrière par le ministre de l'intérieur ;
- ✚ le constat d'abandon et de décision de remise au domaine ou de destruction automatisés ;
- ✚ la mainlevée réputée donnée pour les véhicules remis à la vente ou à la destruction ;
- ✚ l'édition automatisée des bons d'enlèvement pour destruction pour la transmission aux entreprises chargées de la destruction ;
- ✚ la transmission automatique du dossier de la remise au domaine.

Le SI Fourrières permet d'en simplifier d'autres, telles que faciliter le contrôle des factures par l'autorité de fourrière dans l'attente de la mise à disposition d'une fonctionnalité dédiée au calcul de l'indemnisation.

**II.- Alimentation du SI Fourrières**

Le SI Fourrières est alimentée à la source par :

- les autorités prescrivant des mises en fourrière lorsqu'elles disposent d'outils de digitalisation des procédures ;
- à défaut de tels outils de numérisation, les gardiens de fourrière renseignent, à partir de la version papier de la fiche décrivant l'état du véhicule, les informations liées à la mise en fourrière dans le SI Fourrières :
  - soit au moyen d'un tableau de bord mis à leur disposition ;
  - soit à partir d'un échange d'informations avec leur logiciel de gestion s'ils en ont un.

Une fois, cette alimentation réalisée, la procédure relative à l'abandon du véhicule en fourrière peut être automatisée.

Les éditeurs de logiciel de gestion ayant engagé les travaux de développement nécessaires, pour une mise en œuvre avant la fin 2020, sont les suivants : ICM-SERVICES, GTIR, LOGITUD, LOGOL, MODULOTECH, SPOTLOC, SOFT2RENT, YPOK.

Si vous utilisez un autre logiciel, vous êtes invités à indiquer à votre éditeur de se rapprocher de la DSR du ministère de l'intérieur pour que des travaux puissent être réalisés.

**III.- Accès au SI Fourrières**

En termes d'accès au SI Fourrières, les gardiens de fourrière doivent adresser aux services de l'Etat l'ensemble des données utiles pour permettre aux différents agents de bénéficier de l'authentification nécessaire.